



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025

Ouverture des inscriptions du 24/03 au 09/05/2025

Enfants nés en 2022 : scolarisation petite section (PS)

Enfants nés en 2023 : scolarisation en toute petite section (TPS) sous réserve de l'ouverture d'une section de tout petit en maternelle et de places disponibles

MODALITES D'INSCRIPTION : 2 possibilités

- Permanences effectuées dans les écoles
- Par voie dématérialisée ou sur rendez-vous

Ces demandes d'inscriptions sont à formuler par mail de préférence.

Si vous ne disposez pas d'internet, merci d'effectuer votre demande par téléphone.

SE REFERER AU TABLEAU CI-APRES EN FONCTION DE L'ECOLE CONCERNEE

DOCUMENTS A FOURNIR

- photocopie du livret de famille : partie parents + partie enfants.
- photocopie de la partie vaccination du carnet de santé de l'enfant.
- justificatif de domicile.
- certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

